



LE MOT DU PRÉSIDENT

Encadrées par les réglementations nationales et européennes, les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans la prévention des déchets. Le SMICTOM Nord du Bas-Rhin poursuit son investissement pour améliorer l'animation et la coordination de la chaîne des déchets (prévention, collecte, traitement). Il souhaite rendre acteurs les citoyens-usagers, adapter et faciliter l'accès du service public aux besoins de la population du territoire.

Les 5 communautés de communes adhérentes au syndicat se sont engagées dans la mise en œuvre de la Redevance Incitative (RI) dans le but de réduire le tonnage des ordures ménagères résiduelles et d'accroître le volume de déchets recyclés en améliorant le tri.

Le SMICTOM désire inscrire ses actions dans une véritable politique de réduction globale des déchets. Il s'est également rapproché d'un cabinet d'expertise en vue d'optimiser le réseau des 11 déchèteries : mise aux normes et conformité, modernisation, sécurisation des accès...

De nouvelles filières (plastiques souples, plâtre complexe, éco-mobilier) et pratiques (compactage des bennes) ont démarré en 2016 et devraient être étendues en 2017 afin d'offrir aux usagers de nouveaux outils et un accompagnement dans la prise de conscience de la nécessité de réduire les déchets.

Si la réduction des déchets ne rime pas forcément avec la diminution des coûts de gestion, elle demeure essentielle pour en assurer la maîtrise.

Le SMICTOM Nord du Bas-Rhin anticipe et met tout en œuvre pour répondre aux défis environnementaux et économiques auxquels ses usagers sont et seront confrontés.

Nous comptons sur votre indispensable implication.

Philippe Giraud
Président

NOUVEAU

Point Info créé dans chaque déchèterie

Le Point Info apportera aux usagers informations et explications sur les nouveautés du SMICTOM Nord du Bas-Rhin et les invitera à toujours mieux trier car mal trier coûte cher !



LE JOURNAL DU SMICTOM ÉTÉ 2017

2017 DES SERVICES EN PLEINE ÉVOLUTION sur tout le territoire

Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les OMR du SMICTOM sont incinérées au CVEOM (Centre de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères) de Schweighouse-sur-Moder, installation certifiée ISO 14001, avec récupération d'énergie.

Une collecte des biodéchets à l'étude

Un projet est en cours pour évaluer la pertinence d'une collecte des biodéchets notamment sur les communes les plus importantes.

Un bac qui déborde est un bac non conforme

Les consignes prévues au marché de collecte en porte à porte en bacs hermétiques doivent être respectées: les bacs qui débordent (couverture béant, sacs à côté...) ne sont pas conformes. Ils remettent en cause la sécurité des agents, la salubrité publique...



Le prestataire de collecte est habilité à apposer un autocollant d'avertissement et à ne plus le collecter si récidive.

«Trier plus et jeter moins»

Pensez à composter les déchets! Grâce aux soutiens financiers du SMICTOM et des collectivités membres, chaque foyer de territoire peut **acquérir un composteur* au prix unique de 25€** auprès de sa Communauté de communes

*Fabriqués par une entreprise d'aide par le travail, les composteurs d'1 m³ sont en mélèze, un bois imputrescible provenant de forêts gérées durablement et scié localement.

La durée de vie d'un bac est limitée. Le plastique exposé aux UV, froid, chaud, chocs... devient cassant au fil du temps. Il ne relève pas de la responsabilité du prestataire d'assurer le remplacement systématique d'un bac abîmé pendant la collecte.



SUR LE TERRAIN des ambassadeurs du tri...

Agents de proximité chargés d'informer et de sensibiliser les ménages aux gestes du tri, les ambassadeurs du tri assurent une mission de contrôle du contenu des bacs de tri sur l'ensemble des communes du SMICTOM.

« **Le plus souvent, nous trouvons des barquettes, sacs plastique, pots de yaourt et du polystyrène, qui ne sont pas recyclables** » expliquent-ils.

Ils identifient les bacs non conformes et déposent dans les boîtes aux lettres un flyer expliquant les erreurs de tri en invitant les usagers à les rappeler si besoin.

Les bacs signalés «non conformes» ne seront pas vidés par les éboueurs car leur contenu anéantirait les efforts des bons trieurs. Tout produit indésirable génère des frais de traitement supplémentaires et un chargement pollué un manque à gagner pour la collectivité. Cette disposition est nécessaire pour pérenniser la collecte sélective et contenir la redevance.

MERCI POUR L'ACCUEIL QUE VOUS LEUR RÉSERVÉZ !

SENSIBILISATION

Des plus jeunes

Neewiller près Lauterbourg: des élèves impliqués et appliqués à assimiler les consignes de tri et l'importance de donner une 2^e vie aux déchets également prêts à transmettre le message.

Merci beaucoup pour cette animation. Votre jeu est génial. Je savais déjà quelques informations, mais maintenant, je sais tout, je n'ai plus besoin de demander à quelqu'un. Et je pourrais dire à ma sœur et ma famille ce qui est bien ou pas bien.

Lia CMI



Ne pas jeter sur la voie publique - Parmentier Imprimeurs IMPRIMERIE*

HORAIRE D'OUVERTURE
été des déchèteries

du mardi-samedi
9h -12h et 14h -17h30

SMICTOM
NORD DU BAS-RHIN

MAÎTRISER
les coûts

DÉVELOPPER
de nouvelles filières en déchèteries

OPTIMISER
les services et les structures



Les 11 déchèteries du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin sont indifféremment accessibles à tout habitant du territoire

618 KG DE DÉCHETS PAR HABITANT produit en moyenne en 2016

OMR Ordures ménagères résiduelles		166 kg	56 570 tonnes de déchets ont été collectés sur le territoire du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin. (- 2.3 % par rapport à 2015)
CS Collecte sélective		58 kg	
Déchèteries et conteneurs à verre		383 kg	
Divers déchets de collectivités directement enfouis au CSDND, amiante...		11 kg	

*(Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux)

GÉRER VOS DÉCHETS... LES RÉDUIRE À LA SOURCE... TRIER POUR MIEUX VALORISER...

La gestion durable des déchets est l'affaire de tous. Chaque déchet doit être perçu comme une source de pollution à limiter mais également comme une ressource potentielle à exploiter.



DES ENJEUX ESSENTIELS

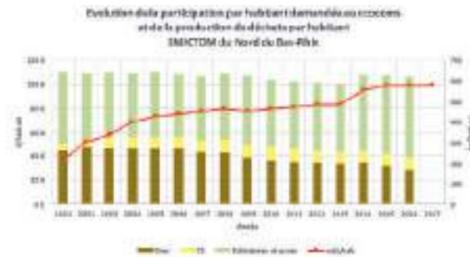
MAÎTRISER LES COÛTS

Une production globale des déchets stable sur le territoire: 57 000 t/an

En baisse de 2,3% par rapport à 2015, la réduction de la production globale de nos déchets doit s'intensifier. Un enjeu essentiel pour maîtriser les coûts dans les années à venir et à atteindre par l'élaboration d'un PLPDMA « Programme Local de Prévention des Déchets

Ménagers et Assimilés - indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre » rendu obligatoire par décret du 10 juin 2015.

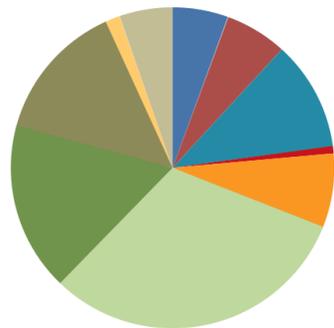
- Des déchèteries de plus en plus sollicitées 63,7% des déchets en 2016 (54,6% en 2001)
- Une collecte sélective stable depuis 2006 9,4% des déchets en 2016 (5,1% en 2001)
- Moins de déchets dans les bacs OMR 26,9% des déchets en 2016 (40,3% en 2001)
- Participation des collectivités stable depuis 2015



Un maintien des participations des collectivités au même taux depuis 2015

Le SMICTOM n'a pas augmenté la contribution des 5 Communautés de communes depuis 3 ans. Ces participations sont financées par la redevance ordures ménagères.

Dépenses réelles du SMICTOM en 2016: 12 370 069 € (Fonctionnement et Investissement)



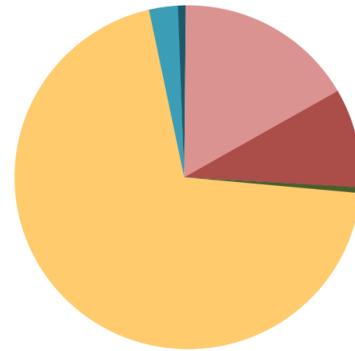
- 15% Collecte et traitement des déchets des déchèteries et conteneurs à verre
- 16% Collecte sélective (transport + traitement)
- 31% Collecte OMR (transport + traitement)
- 8% Travaux CSDND déchèteries
- 1% Charges financières
- 11% Frais de personnel: déchèterie, CSDND, ambassadeurs du tri
- 6% Emprunt: CSDND et déchèteries
- 5% Autres charges de gestion: fournitures, carburant, publications, électricité, eau...
- 6% Frais de traitement: biogaz, lixiviats... au CSDND
- 1% Investissements divers (véhicules, informatiques, mobilier...)

SMICTOM
NORD DU BAS-RHIN

29 rue Principale
Altenstadt - BP 400 81
67 162 WISSEMBOURG Cedex

www.smictom-nord67.com

Recettes réelles du SMICTOM en 2016: 12 746 743 € (Fonctionnement et Investissement)



- 71% Participations des 5 communautés de communes
- 2% FCTVA
- 0,5% Excédent fonctionnement 2015
- 17% Vente de produits issus de la collecte sélective, des déchèteries, recettes DIB, tickets artisans...
- 9% Soutien des Eco-organismes à la collecte du papier/carton, à la collecte sélective, actions de sensibilisation des citoyens à la performance du recyclage, aux autres valorisations.
- 0,5% Divers (remboursement, assurances)

Une gestion de proximité privilégiée

Une prestation de compactage des bennes, testée quelques mois en 2016, assurera la compression du contenu des bennes sur l'ensemble des 11 déchèteries pendant toute l'année 2017 (145 000 €/an).

Cette prestation permet de limiter les coûts de transports et les émissions de CO2.



Les performances de la torchère du Centre de Stockage optimisées

L'exploitation de notre centre de stockage (CSDND) s'inscrit dans une démarche ISO 14001 et l'optimisation de la valorisation énergétique du méthane issu de la fermentation des déchets enfouis nous permet de bénéficier depuis le mois de septembre 2016 d'une Taxe Générale d'Activités Polluantes (TGAP) moins élevée (20.08 €/t au lieu de 32 €/t). Cette taxe est à payer aux services des douanes pour chaque tonne de déchets enfouis.



L'acceptation de DIB (Déchet Industriel Banal) pour des recettes supplémentaires

En accord avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), vue la TGAP favorable, le syndicat accueille des DIB produits hors du territoire.

L'acceptation de ces déchets au CSDND assure des recettes au SMICTOM.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIES

Développer de nouvelles filières répond à un double objectif: réduire les tonnages de déchets enfouis pour maîtriser les coûts et favoriser le recyclage (7 382 t de «tout-venant» collectés en 2016 sur les 11 déchèteries).



PLÂTRE SIMPLE ET COMPLEXE

Déchèteries de Niederbronn-les-Bains-Lauterbourg - Sultz-sous-Forêts Wissembourg - Woerth

Les plaques de plâtre, carreaux et doublage (laine de roche, polystyrène) se mettent désormais en vrac dans la benne plâtre.

Le produit issu de la valorisation sera ensuite intégré à hauteur de 30 % dans le process de fabrication de matériaux à base de plâtre.



Le savez-vous?

Les produits en plâtres sont à base de gypse, roche minérale, recyclable à l'infini!



PLASTIQUES SOUPLES

Dans toutes les déchèteries

Les films (ex. packs d'eau) blisters (ex. autour des revues) papier bulle, housses de palette, les bâches, sacs ou sachets vides en plastique souple sont désormais à mettre en vrac dans les Knapsack des déchèteries.

Ils seront transformés en tuyaux, sacs poubelles, bache de serre ...



Le savez-vous?

1 kg de film plastique recyclé c'est 0.8 kg de pétrole brut gagné

NOUVELLES FILIÈRES



CAPSULES NESPRESSO

Dans toutes les déchèteries

Les capsules de café NESPRESSO sont à déposer dans le contenant dédié de votre déchèterie.

Une capsule de café NESPRESSO usagée contient 9g de café humide et 1g d'aluminium, tous deux valorisables via le compostage et le recyclage.



Le savez-vous?

Recycler l'aluminium requiert 20 fois moins d'énergie que produire de l'aluminium primaire.



"Trier pour valoriser et contenir la redevance"



MOBILIER ET MEUBLES

Déchèteries de Niederbronn-les-Bains et Wissembourg

Tous les meubles permettant de poser, s'asseoir, ranger, dormir dans n'importe quel matériau sont à déposer dans la benne mobilier. Meubles sans vasques, éviers, robinetteries. Éco-mobilier recycle et valorise les déchets d'équipements d'ameublement. Ce service est financé par l'éco-participation lors d'un achat de mobilier neuf.



Le savez-vous?

En France, 1,7 millions de tonnes de meubles sont jetés par an

OPTIMISER LES SERVICES ET LES STRUCTURES

Un réseau de déchèteries plus performant

Le SMICTOM a missionné un bureau d'études pour évaluer les axes d'investissement à réaliser sur les déchèteries par rapport à la conformité règlementaire, la sécurisation des sites, une gestion d'accès et de vidéosurveillance, voire l'extension de certains sites pour développer de nouvelles filières.

Le SMICTOM souhaite porter ces projets pour mettre à votre disposition des services et outils de proximité performants et de qualité pour faciliter la gestion de vos déchets tout en assurant une maîtrise des coûts.

